

**COMMISSION STATUT DE L'ARBITRAGE
COMPTE RENDU ANNUEL-SAISON 2025/2026**

Comme chaque année, la commission du statut de l'arbitrage s'est réunie en début de saison pour étudier la situation des clubs.

Une première situation a été arrêtée au 30 septembre 2025. A cette date, 30 clubs étaient en infraction :

1 en D1, 2 en D2, 8 en D3, 19 en D4.

Les formations d'arbitres ont permis de mettre quelques clubs en règle et à la date du 31 mars 2026, 25 clubs étaient en infraction :

1 en D1, 2 en D2, 8 en D3, 14 en D4.

Une dernière réunion aura lieu deuxième quinzaine de juin pour publier la liste définitive des clubs en infraction pour la saison 2025/2026.

En tant que président de cette commission, je remercie chaleureusement toute l'équipe de cette commission.

Hervé BESSON